

STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Renouvellement Agrément délivré le 16 Juillet 2018 sous le numéro R.1809500030

Tél.: 01.30.38.32.61 amc.formation@orange.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM :			NOM	DE JEUNE DE FILLE :		
PRENOM	:(S)					
NE (E) LE	:	A:				
ADRESSE	COMPLETE :					
CODE PO	STAL :		VILLE	:		
TELEPHO	NE (portable) :			TELEPHONE (domicil	e) :	
				ci-dessus la même adresse		
N°PERMIS DE CONDUIRE :				DATE D	E DELIVR	ANCE :
	<i>mention utile.</i>	oer au stage	de sens			ance:ux conséquences des
	•			COLLOT FORMATION	.s ct u	ax consequences des
	(1) RECUPER	ATION		(1) ALTERNATIVE		(1) PERMIS NOVICE*
DATE DU	J STAGE CHOIS	l :				
	DATE I	DU DERNIER STA	GE + D'UN	AN ET 1 JOUR IMPERATIF	OUI	/ NON
□ Un rè□ Attes□ Perm□ Pièce	tation sur l'hon is de conduire (d'identité ou p	D € TTC (espèce neur, lu et app originale) asseport en co	es, carte b rouvée, si urs de val	leue ou chèque libellé à gnée (au verso) idité (originale)		de COLLOT FORMATION) (indiquer la date de réception du
<u>Lieu du</u>	stage :	21 ZA Chen		E DE FORMATION COLL Chapelle Saint Antoine		NNERY
stage, vo		tre part non sign vous sera pas r	nalée au ce emboursé,	entre COLLOT FORMATION sauf en cas de force maje	10 jours	s avant la date de début de entre se réserve le droit de
			à			
Signatur	e (2)					\longrightarrow

Récupération = perte de points / Alternative = proposition de stage par le procureur / Permis novice = jeunes conducteurs de moins de 3 ans.

- (1) En cas de d'absence à ces stages, COLLOT FORMATION sera tenu de la signaler à la préfecture
- (2) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »



*Formule 48 pour la récupération de points datant de moins de trois mois. Formule 48N pour les novices datant également de moins de trois mois.

STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Renouvellement Agrément délivré le 16 Juillet 2018 sous le numéro R.1809500030 **Tél.: 01.30.38.32.61** <u>amc.formation@orange.fr</u>

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)						
déclare sur l'honneur :						
(1) Avoir vérifié que le solde de points de mon permis de conduire est déjà réduit de façon effective par la perte de points						
Que mon permis de conduire n'est ni annulé, ni invalidé						
Je déclare être informé que la récupération sera impossible si j'ai suivi un tel stage depuis moins de 1 an.						
Fait à , le						
Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »						
Signature :						
(1) Cette vérification peut consister en une réception de notification Réf. 48 du Fichier National des Permis de Conduire du Ministère de l'Intérieur ou une consultation n'est accessible qu'à l'intéressé lui-même qui doit se rendre personnellement dans une préfecture de son choix muni d'une pièce						

d'identité.



STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Renouvellement Agrément délivré le 16 Juillet 2018 sous le numéro R.1809500030 **Tél.: 01.30.38.32.61 amc.formation@orange.fr**

Ennery le,

Madame, Monsieur,

Suite à l'infraction au code de la route que vous avez commises, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la fiche d'inscription au stage de :

« Sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route »

Organisé par COLLOT FORMATION, le	25	à Enner
organise par coller romantion, ic		_

Ce stage de formation est de deux jours consécutifs et a pour objectif de faire évoluer les comportements liés à la conduite automobile et d'empêcher le renouvellement des infractions.

La participation à ce stage vous permettra de reconstituer le capital de points de votre permis de conduire dans la limite de 4 points, sans pouvoir excéder un total de 12 points.

Une attestation de stage a conserver vous sera remise à l'issue des 2 jours, sous réserve de présence et participation à l'intégralité de la session.

Votre inscription sera prise en compte à la réception des documents suivant :

La fiche d'inscription, ci-jointe
Un règlement de 250 € TTC espèces, carte bleue, chèque à l'ordre de COLLOT FORMATION
Attestation sur l'honneur ci-jointe (lu et approuvé, signé)
Permis de conduire (originale)
Une pièce d'identité ou passeport en cours de validé (originale)
Pour les permis probatoires la photocopie de la lettre du ministère réf. 48N,

A retourner ou à déposer à l'adresse suivante :

COLLOT FORMATION 21 ZA chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY

Vous devez impérativement connaître le nombre de points restant sur votre permis de conduire.

Et vous assurer que votre dernier stage a plus d'un an et 1 jour

Dans la mesure des places disponibles, vous recevrez une convocation vous précisant toutes informations utiles (horaires, lieux, etc....)

Dans le cas où votre candidature ne pourrait être retenue, votre chèque vous serait retourné dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice du Centre Ingrid COLLOT